

CONFORMITE - CERTIFICAT - PRODUIT

Nous, société **Agro Concept'Embal**, certifions que les céramiques/ grès vitrifiés, inox que nous commercialisons sont conformes aux réglementations françaises et européennes concernant les objets remplissables destinés au **contact alimentaire**.

Documents de référence :

- Règlement n°2023/2006 du 22/12/2006
- Arrêté du 23 mai 2006 – Directive CE 84/500 du 15/10/1984 – Directive 2005/31/CE du 29/04/2005 relatifs à la limitation des quantités de plomb, cadmium extractibles des objets en céramique mis ou destinés à être mis en contact des denrées, produits et boissons alimentaires.
- Conformément au règlement CE n° 1935/2004 du parlement Européen et du Conseil du 27 octobre 2004
- AGEC loi n°2020-105: Arrêté du 30 août 2023 (substances dangereuses) + Arrêté du 29 sept 2023 (perturbateurs endocriniens)

Dosage du plomb, cadmium, mercure et du chrome total dans les emballages

Documents de référence :

- Directive CE 94/62 du 31/12/1994 relative aux emballages et aux déchets d'emballages.
- Directive 2004/12/CE modifiant la Directive 94/62/CE relative aux emballages et ses déchets.
- Directive 2005/20/CE modifiant le Directive 94/62/CE relative aux emballages et ses déchets.
- Décret 98/638 du 20/07/1998 relatif à la prise en compte des exigences liées à l'environnement dans la conception et la fabrication des emballages.
- Les normes et rapports européens afférents aux textes réglementaires cités.
- « Emballages et déchets d'emballages – Guide pratique de mise en conformité – Directive 94/62/CE et décret 98/68 » LNE, version française (janvier 2005)
- DGCCRF : fiche générale relative à la réglementation des matériaux au contact des denrées alimentaires - fiche matériaux « Matériaux inorganiques (hors métaux ou alliages) Verre-Cristal-Céramique-Vitrocéramique-Objet émaillés» actualisée en mars 2018

Conformité environnementale décret 2007-1467 du 12 octobre 2007 relatif au livre V de la partie réglementaire du code de l'environnement et modifiant certaines autres dispositions de ce code

Année 2024



SARL au capital de 50 000 euros – APE : 4638B – SIRET : 483 596 953 00024 – TVA FR 89 483 596 953